

Comprendre les enjeux des lois économie circulaire et climat.



Date : 13 octobre 2023 de 9h à 12h (3h)

Type de formation : Visio-conférence (Microsoft Teams)

Tarif : 300€ HT et 360€ TTC

Financement : Certification QUALIOPI offre la possibilité du financement par OPCA/ OPCO

Public visé : Responsable Développement Durable. Cette formation est spécialement conçue pour les non-experts et est alimentée par de nombreux exemples.

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation

Modalités d'évaluation des acquis : Un cas pratique sera réalisé lors de la formation pour vérifier les acquis.

L'objectif de cette session est de permettre aux industriels la chimie de mieux appréhender les différentes obligations à venir issues des lois AGEC (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) et climat portant sur la lutte contre le dérèglement climatique

Programme de la journée :

- 1. Introduction générale : rappel des définitions**
- 2. La loi AGEC : passer d'une économie linéaire à une économie circulaire**
 - Focus sur le plastique
 - Les déchets et les emballages : nouvelles obligations
 - Les autres dispositions
- 3. La loi climat et résilience : ancrer l'écologie dans la société**
 - L'information du consommateur
 - La réduction des gaz à effet de serre
 - Les autres dispositions
- 4. Les évolutions réglementaires attendues**
- 5. Conclusion**

Intervenant :
Christelle Henry
HORISON
christelle.henry@ecomail.fr
06 48 06 34 46

hoRISON
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

GICPER